



Compte Rendu ASSEMBLEE GENERALE	21/01/2023
Membres du bureau présents Adhérents présents : 25	David ALVERNHE Jordi GRANDET Dylan HENNO Frédéric CABRITA Jordan BOUSQUET Sylvain FREMILLON Benoit DUPUY

David ALVERNHE souhaite remercier l'ensemble des adhérents pour leur participation et leur soutien lors de cette première année.

Pour 2023, l'association a compté 47 adhésions.

- **Point sur les traces et les secteurs :**

**Projet Assac :**

L'ouverture de ce spot rentre dans la volonté de l'association B.A.M Bicyclette Apéro Merguez de développer la pratique du VTT dans la Vallée du Tarn.

Ce projet a commencé en 2023 par des réunions avec le conseil municipal d'Assac et les propriétaires des parcelles. Dès le départ, ce projet s'ancre sur un dialogue ouvert entre les parties prenantes. 90% des propriétaires présents sur la commune d'Assac ont donné leurs accords afin d'exploiter à titre gratuit leurs parcelles pour développer la pratique.

Les conditions de mise à disposition des parcelles sont :

- Respecter le côté naturel de la zone, éviter de gros terrassements afin de ne pas dénaturer les parcelles
- Ouvrir qu'une seule ligne par parcelle

A ce-jour, deux nouvelles lignes sont déjà ouvertes, une ligne déjà présente est à renettoyer

Une liaison est en cours de nettoyage afin de proposer une alternative à la route de 4Km et 330 de D+.

Deux nouvelles lignes sont à prévoir à moyen terme.

Pour rappel, le président encourage les membres à contribuer à l'entretien et à l'ouverture des singles afin d'accélérer la date de disponibilité du spot. De plus, il rappelle aux membres présents de veiller au respect des lieux et des règles mises en place.

Le bureau remercie la commune d'Assac et les propriétaires des parcelles pour l'enthousiasme et leurs accords pour ce projet.



**A noter :**

- Les Crêtes de Candou à Courris ne sont pas praticables lors de sorties de l'association vu le recours en cours auprès du Tribunal Administratif. Ce dernier a été posé par la MBF (Mountain Biker Foundation- à laquelle la BAM a adhéré) pour rendre caduque l'arrêté d'interdiction aux VTT uniquement pris par la Maire de Courris début 2022. A ce-jour, les procédures juridiques sont en cours afin d'étudier une suite favorable pour la cohabitation de la pratique du VTT et de la randonnée pédestre.
- Le spot d'Ambialet ne sera plus shaper par l'association mais simplement entretenu. Le président souhaite rappeler d'être vigilant aux comportements de shapers sauvages afin d'éviter la fermeture de certaines lignes.
- Sur le secteur comprenant la NEW DH, Tom's DH, Pink Lady et la Merguez, le propriétaire donne à l'association délégation pour « encadrer » la pratique VTT sur le secteur, l'entretien. Ce secteur est donc maintenant autorisé sous condition de respect des lieux et des sentiers. A la demande du propriétaire, l'association a installé des panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur (motos). L'association envisage d'installer des panneaux de sensibilisation à la bonne conduite des pratiquants de VTT sur cette zone.
- L'ouverture d'un spot sur CADIX est envisagée à moyen terme, une réunion a été réalisée en 2023. Actuellement, l'association se consacre sur le spot d'ASSAC.

- **Evènements :**

L'année 2023 a vu l'association organiser un enduro « associatif » réservé aux adhérents et sponsors afin de permettre aux membres de se côtoyer lors d'un évènement ludique, sportif et convivial.

L'évènement a été très apprécié et sera donc reconduit pour 2024 sur ASSAC. La date sera à définir mais idéalement prévu courant mai 2024.

Notre dialogue avec la mairie et les propriétaires du secteur mais surtout le fait d'avoir un terrain privé autorisé devrait permettre de reconduire cet évènement dans de meilleurs conditions.

Le BARB'ENDURO 2024 conservera le fonctionnement de l'édition 2023. Les temps seront par contre toujours assurés par les (très sympathiques) bénévoles, leurs montres... et un tableur XL.

- . SORTIES CLUB :



Des journées de « formation pilotage » sur le secteur seront envisager avec des riders d'un niveau régional pendant les vacances scolaires.

**A NOTER** : la partage des frais de transports entre les conducteurs et les « transportés » est à prévoir à chaque délocalisation.

**A la demande d'un membre, l'association pourrait essayer de regrouper les membres voulant assister à des randonnées dans un cercle d'1h30 autour d'Albi/Ambialet.**

- Présentation comptes asso :

Sur 2023, les comptes de l'association BAM sont excédentaires de 2.4K€ avec 4.4K€ euros de recettes et 2K€ de dépenses. Les recettes et dépenses sont réparties comme suit : Cf Annexe

- Elections du bureau 2024 :

Le bureau compte l'arrivée de :

Anthony Marcoux et de Benoit Dupuy

Le bureau 2023 est reconduit en 2024 à l'unanimité, est composé de :

David ALVERNHE

Jordi GRANDET

Anthony Marcoux

Dylan HENNO

Frédéric CABRITA

Jordan BOUSQUET

Clément TUDURI

Sylvain FREMILLON

Benoit DUPUY

Fait à Ambialet, le 21/01/2024

David ALVERNHE, président



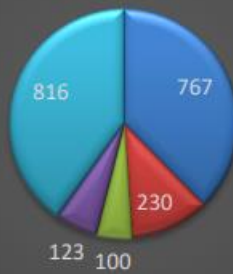
Annexe comptes 2023 :

### RECETTES BAM 2023 (€ à taux Merguez constant)



Adhesions Dons Vetements

### DEPENSES BAM 2023 (€ à taux Merguez constant)



HA materiel entretien Shape Cadeau Barb'Enduro MBF  
ASSURANCE Apero Merguez